

NOS ALTERNATIVES À LA POLITIQUE ANTISOCIALE DU GOUVERNEMENT

**RIEN QUE
DES MIETTES
POUR NOUS**

FGTB • CSC • CGSLB

FGTB
Ensemble, on est plus forts





NOS ALTERNATIVES À LA POLITIQUE ANTISOCIALE DU GOUVERNEMENT

EMPLOIS

- **La création d'emplois de qualité** via une politique de relance et d'investissements.
- Une véritable approche de la **soutenabilité du travail** sur l'ensemble de la carrière, avec un travail plus adapté à un âge plus avancé.
- **Des investissements** dans les services publics, les infrastructures et le non-marchand.
- **Des alternatives** dont la réduction collective du temps de travail sans perte de salaire et avec embauches compensatoires afin d'offrir des emplois aux jeunes.

POUVOIR D'ACHAT

- **Le respect de l'indexation automatique** des salaires et des allocations sociales ainsi que la liberté de négociation.
- **Des services publics forts, de qualité et accessibles** parce qu'ils représentent un important pouvoir d'achat pour tous les citoyens grâce à une redistribution fiscale juste des richesses produites.

PENSIONS

- Rétablir l'âge de la **pension légale à 65 ans**.
- Des pensions **décentes et dignes**.
- Un alignement **des pensions du privé sur celles du public**.
- **Le maintien du mode de calcul actuel de la pension**, pour le secteur public comme pour le secteur privé.
- **Le maintien des périodes assimilées** et un meilleur calcul de la pension pour les travailleurs à temps partiel, principalement des femmes.
- La prise en compte de la **pénibilité au travail** pour déterminer la durée de carrière et l'âge de départ.

JUSTICE FISCALE

- **Une contribution égale de tous les revenus** selon le principe de la globalisation des revenus. Un euro est un euro, peu importe comment on le gagne.
- **Une contribution plus importante des revenus du capital et des revenus immobiliers** au lieu d'une augmentation des taxes sur la consommation.
- **La lutte contre la fraude fiscale**, prioritairement.

SÉCURITÉ SOCIALE

- **Un financement stable et suffisant** pour assurer un revenu digne aux allocataires sociaux.
- **L'assurance de soins de santé** de qualité et accessibles à tous.

Nos alternatives reposent sur un modèle de société qui garantit des services publics de qualité, une protection sociale forte, une fiscalité juste et une concertation sociale par des négociations libres sans blocage salarial injustifié du gouvernement.

FGTB
Ensemble, on est plus forts



MESURES ANTISOCIALES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Cet aperçu reprend les principales décisions du gouvernement Michel (dont certaines n'ont pas encore été votées). Cette liste n'est pas exhaustive : il y a trop de mesures.

Il y a un an jour pour jour, un accord de gouvernement indigeste était conclu. Depuis un an, les mesures du gouvernement ne touchent que les travailleurs, les pensionnés, les personnes qui ont besoin d'une allocation pour vivre et les jeunes qui représentent l'avenir de ce pays. Ces mesures antisociales ne nous laissent que des miettes!

Et ce n'est pas fini!

Le «Tax Shift» décidé en juillet prouve que le gouvernement Michel fait tous les mauvais choix. Pourtant, des alternatives existent!

2014

DÉC

- suspension de l'indexation du montant du crédit d'impôt pour les revenus de remplacement et de certaines dépenses fiscales
- ... par contre : indexation de la plupart des taux d'accises

2015

JAN

CHÔMAGE

- suppression du complément d'ancienneté pour les (nouveaux) chômeurs âgés
- contrôle dispo pour les demandeurs d'emploi > 60 ans (disponibilité adaptée jusque 65 ans)
- réduction du montant de l'allocation de chômage temporaire
- limitation de la dispense pour les aidants proches
- calcul moins avantageux de l'allocation de garantie de revenus (AGR) pour les travailleurs à temps partiel involontaire
- renforcement des sanctions administratives

RCC

- durcissement des conditions d'accès
- disponibilité adaptée jusqu'à l'âge de 65 ans

CRÉDIT TEMPS

- suppression de l'allocation crédit temps sans motif et non assimilation pour la pension
- l'accès au crédit temps « emplois de fin de carrière » passe de 55 à 60 ans sauf métiers pénibles et entreprises en difficultés/restructuration

PENSIONS

- suppression du bonus pension

POUVOIR D'ACHAT

- augmentation du salaire poche de 15 € maximum par mois mais uniquement pour ceux qui travaillent
- plan Horeca avec notamment des Flexi jobs, une augmentation des heures supplémentaires et encore plus de travail occasionnel
- augmentation du travail de nuit dans l'e-commerce sans la concertation sociale nécessaire

JUSTICE

- augmentation des droits de mise au rôle y compris pour les conflits sociaux

2015

AVR

POUVOIR D'ACHAT

- 27 avril 2015 : imposition d'un saut d'index pour tous les travailleurs et allocataires sociaux

2015

JUIL

SÉCURITÉ SOCIALE

- nouvelle procédure de réintégration à l'emploi pour les travailleurs malades au plus tard 2 mois après le début de la période d'incapacité
- d'importantes économies dans les institutions de sécurité sociale

PENSIONS

- renforcement des conditions d'accès à la pension anticipée : en 2019 il faudra avoir 63 ans et compter 42 ans de carrière
- relèvement de l'âge légal de la retraite à 66 ans en 2025 et 67 ans en 2030
- augmentation de l'âge d'accès à la pension de survie de 50 ans à 55 ans
- d'importantes économies sur le dos des pensions des fonctionnaires

FISCALITÉ

Le glissement fiscal est injuste et déséquilibré!

Il ne pèse que sur les consommateurs (l'augmentation de la TVA sur l'électricité en est le plus bel exemple) et ne profite qu'aux grandes entreprises et au capital (les entreprises bénéficient des réductions de cotisations sociales mais sans obligation de créer ou de maintenir l'emploi et les revenus du capital ne sont pas du tout mis à contribution)

2015

JUIL
AOÛT

SAUT D'INDEX

- application du saut d'index : perte définitive de pouvoir d'achat pour plus de 7 millions de travailleurs et d'allocataires sociaux

2015

SEP

- fin du droit aux allocations d'insertion des jeunes qui ont terminé leurs études à plus de 24 ans et des jeunes qui sortent des études avant 21 ans, sans diplôme suffisant

2017

>>>

- réduction de moitié de l'allocation de garantie de revenus après deux ans pour les travailleurs à temps partiel involontaire



MANIFESTATION NATIONALE

**MERCREDI
7 OCTOBRE
BRUXELLES**

